

**Message :** Nous ne pouvons pas, pour l'instant, réaliser des feuilles d'info spécifiques pour chaque type d'activité (canine, rurale, élevages industriels). Certaines informations ne vous concernent donc pas, veuillez nous en excuser.

**Astuce :** le format d'envoi choisi permet les copier-coller dans un document Word (par exemple). Ouvrez un document par activité qui vous intéresse et collez-y seulement les informations que vous souhaitez conserver.

### **Rurale**

#### **BVD / MD : Quelle(s) technique(s) utiliser pour l'assainissement ?**

La réponse à cette question est personnelle pour chaque vétérinaire et adaptée à chaque élevage. Selon les cas, les économies peuvent être réelles.

La recherche individuelle sérologie puis virologie si séro négative est la plus coûteuse et la moins efficace. Des IPI peuvent être séro + et passer à travers le filtre. De plus, le différentiel de coût séro –viro ne justifie plus ce protocole (séro : 5,43 €, viroE0 : 5,52 €)

La PCR autorise des analyses en mélange : jusque 20 animaux pour le sang, 60 pour le lait pour 34,28 euros mais les animaux doivent être testés individuellement si le mélange s'avère positif.

Tout dépend donc du taux d'infection présumé des animaux testés : s'il s'agit d'une simple vérification sur animaux probablement non contaminés, les mélanges sont plus économiques.

En cas de suspicion, le dépistage individuel restera abordable (165,60 euros pour 30 animaux !).

Les techniques sont évidemment panachables (ex : lait de tank pour les productrices, sang de mélange pour les taries, viro individuelles pour les veaux et génisses)

**Rappel :** la technique « viro » utilisée, par recherche Elisa d'antigène EO (gp44/48) est utilisable dès la naissance (il est toutefois préférable d'attendre l'âge de 15 jours)

Les tarifs sont donnés HT. Ceux de viro et séro sont donnés pour + de 20 animaux testés.

### **Hématologie et Biochimie (toutes espèces)**

#### **Neutrophiles segmentés ou non segmentés (« band »)**

Plus le neutrophile est âgé, plus il est segmenté. Son noyau change et peut passer de 2 à 5 lobes ou plus. Quel intérêt en pratique ?

Si une infection est massive et récente (ex : péritonite), le nombre de neutro circulants baisse car ils sont appelés au siège de l'infection : il y a neutropénie ; la moelle n'a pas encore réagi.

Si une infection est récente, le nombre de neutrophiles circulants non segmentés augmente (la relève arrive) alors que le nombre total de neutro circulants peut être peu ou pas augmenté.

Si l'infection persiste, le nombre de non segmentés stagne puis diminue parfois fortement en pourcentage. La neutrophilie peut être très importante comme dans les pyomètres.

Par contre lors d'un stress biologique non infectieux (urémie, hyperglycémie, hypercorticisme, injection de corticoïdes ...) la neutrophilie est due à la mobilisation des neutrophiles collés aux parois des vaisseaux ; il s'agit alors de neutrophiles segmentés.

Donc : 18000 neutrophiles/mm<sup>3</sup> ne s'interprètent pas de la même façon s'il y a 1 ou 20 % de non segmentés !  
.....de la supériorité de la formule au microscope sur la formule automatisée ...sans parler des piroplasmés, lymphoblastes, plasmocytes ou autres anomalies.

### **Analyses d'eau (toutes espèces, chiens compris)**

**On sous-estime souvent l'importance de ce vecteur pour la transmission et surtout la persistance des maladies dans l'élevage.**

Posons d'abord trois principes :

1) l'eau de réseau n'est pas potable jusqu'au robinet, mais jusqu'au compteur. Les tuyaux de l'élevage sont souvent très contaminés (film bactérien).

2) Les retours d'eau sont fréquents. Il arrive que des cuves, abreuvoirs soient entièrement aspirés dans les tuyaux en cas de forte consommation d'eau en amont, d'où la contamination des tuyaux même loin des animaux : les clapets anti-retours sont essentiels

3) Les animaux sauvages, même s'ils consomment de l'eau considérée comme non potable, n'y trouvent pas autant de germes pathogènes et directement infectieux qu'en élevage si l'eau n'est pas maîtrisée. Les animaux élevés **doivent** consommer de l'eau potable.

Les normes de potabilité sont issues de la consommation humaine. La contamination d'origine fécale (coliformes et streptocoques fécaux) doit être nulle. Cela semble sévère pour des germes somme toute banals, mais il ne s'agit que de « clignotants ». S'ils sont présents, tout un tas de virus (entérovirus ou non ex : Gumboro), parasites (Trichomonas, Giardia, ookystes, œufs ...) ou bactéries (Strepto suis, Salmonelles, coli pathogènes, Pseudomonas ...) y sont aussi !

Sauf cas particulier (eau salée, riche en fer, polluée...), l'analyse de première intention peut être sommaire (coliformes et streptocoques fécaux et flore mésophile) ou réduite (coliformes et streptocoques fécaux)

Des surprises vous attendent ! Une analyse au robinet de la cuisine d'une ferme, desservie en eau de réseau mais après le bâtiment d'élevage, nous a montré un jour plusieurs dizaines de milliers de coliformes par 100 ml d'eau (norme = 0).

### Acheminement de vos prélèvements

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou faire déplacer le propriétaire, plusieurs solutions s'offrent à vous.

**Envoi postal** par vos soins : sous format enveloppe (pour un ou deux tubes, un écouvillon ...) ou colis (colissimo) pour un délai de 24 ou 48 heures. Bien protéger le prélèvement et respecter la réglementation; (il est normal que la poste soit tatillonne. )

Pour vous aider, nous proposons des étiquettes pour « **enveloppes T** » à notre adresse. Tous les frais sont à notre charge et non re-facturés. **Utilisables seulement si l'envoi peut être assimilé à une enveloppe**. Disponibles en tarif 50, 100 ou 250 g. Le délai est le même, mais non garanti. Cela dépend de votre bureau postal.

**Services de transport :** Pour les prélèvements urgents ! Services partiellement re-facturés au propriétaire

1) Quelques cabinets de la région Nord peuvent être desservis par les navettes d'un partenaire (prothésiste dentaire). Livraison dans la demi-journée. Nous contacter.

2) Partout en France, nos accords avec le **réseau Express** permettent un ramassage chez vous et une livraison en 24 ou 36 heures. Des enveloppes spéciales peuvent être fournies par votre réseau local. Nous contacter avant.

3) pour les clientèles du Pas de Calais et les prélèvements bovins sanguins non urgents, le transport peut être assuré par la Savenor. Donnez vos paquets bien identifiés « Labo St Omer » au livreur lors de son passage. La Savenor étudie l'extension de ce service à tous les départements et types de prélèvements.

### Biochimie : chevaux et autres

L'**ALAT** (= SGPT = GPT = Transaminase T) n'est utile pour détecter les cytolyses hépatiques que chez nos carnivores. Elle ne présente **aucun intérêt** dans ce cas chez le cheval ni même chez le porc, les bovins ou les petits ruminants chez lesquels elle est **quasiment absente des hépatocytes**.

La cytolysé hépatique sera mise en évidence dans ces espèces par le dosage de la GLDH (glutamate déshydrogénase), moins sensible mais beaucoup plus spécifique du foie. Une augmentation, même faible signera une cytolysé. (Rq : certains labos utilisent la SDH).

### Pestes aviaires (Grippe et Newcastle)

**Quand les suspecter (c'est à dire quand déclarer la suspicion en DSV ?)** sources : DSV62 et DGAL

**En élevage :** Lors d'atteinte clinique sérieuse et associée à des éléments épidémiologiques.

Une atteinte clinique sérieuse, c'est, en plus des symptômes classiques, soit une diminution de la prise d'aliment ou d'eau > 20%, soit une mortalité > 3% par semaine, soit une chute de ponte > 20%

Les éléments épidémiologiques sont : soit une origine suspecte des animaux, soit un séjour récent de l'éleveur dans un pays non indemne, soit des personnes, véhicules ou matériel provenant (< 4 jours) d'une zone où des mesures de lutte sont d'application, soit un contact direct ou indirect avec des oiseaux sauvages migrateurs.

**Faune sauvage :** Lorsque les 5 conditions suivantes sont concomitantes :

- 1) Oiseaux morts retrouvés dans un rayon de 500 m ;
- 2) mortalité concentrée sur une courte période (semaine) ;
- 3) + de 5 oiseaux morts ;
- 4) appartenance à la même espèce ou famille ;
- 5) sans autre cause évidente de mortalité

Dans ces cas, la suspicion doit être déclarée. D'autres éléments peuvent bien sur entrer en ligne de compte (ex : examens nécropsiques) pour accentuer la suspicion.